



Amicale des Retraités de Bures/Yvette

Permanences les Lundis et Jeudis de 14h à 16h30 à l'Espace Nicklès
Tél : 07 86 58 13 49 – Site Internet : retraitedebures.fr

PROCES VERBAL DE LA 40^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2022

1. Accueil de bienvenue de la Présidente et ouverture de l'Assemblée Générale

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de nous retrouver pour notre 40^{ème} Assemblée Générale malgré les conditions actuelles. Nous n'avons pu fêter les 40 ans de l'Amicale mais nous espérons nous rattraper, mais nous ne savons pas quand.

Monsieur Jean-François VIGIER, Maire de Bures sur Yvette et Président d'Honneur de l'Amicale ainsi que Madame Anne BODIN, Maire adjointe, déléguée aux Solidarités, aux Seniors et à la Petite Enfance, doivent nous rejoindre.

Le nombre d'adhérents inscrits à ce jour est de 197 :

- 51 adhérents sont présents dans la salle,
- 69 pouvoirs nous ont été remis.

Ce qui fait un total de 120 personnes présentes ou représentées. Donc le quorum est atteint.

Une baisse de 38 % des adhérents a été enregistrée, nous espérons avoir de nouvelles inscriptions en cours d'année.

Je déclare ouverte la 40^{ème} Assemblée Générale de notre Amicale.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, j'aimerais que nous ayons une pensée particulière pour nos amicalistes qui n'ont pu se déplacer en raison de difficultés de santé ou de contraintes dues au COVID, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous rendons hommage également à tous nos amis (es), actifs ou anciens adhérents qui nous ont quittés en 2021 :

Madame Marie-Thérèse BRARD

Monsieur Robert BERLAND

Madame Andrée FAUQUE

Madame Germaine BARULLI

Monsieur Daniel JOUAN

Monsieur Bernard BESSON

2. Rapport moral

Madame Véronique MILLERET :

« Chers adhérents,

Votre présence me permet de constater l'intérêt que vous portez à notre association. Malgré les difficultés que nous avons rencontrées depuis deux ans, il est réjouissant de voir que nos efforts, en tant que bénévoles, sont récompensés par votre présence.

C'est pour nous, le Conseil d'Administration et les responsables d'activités, un signe que notre Amicale est encore dynamique. Depuis deux ans nous subissons les différents confinements et contraintes dues au COVID. En 2021, nous n'avons pu reprendre certaines activités qu'en septembre. Beaucoup ont été suspendues par faute de responsable (peut-être pour raison de santé et contraintes dues au virus), à savoir la farandole, l'aquarelle, les randonnées du lundi et du vendredi. Mais restons positifs, certaines activités rencontrent un franc succès : l'atelier mémoire, la chorale et les sorties spectacles. Une autre a vu le jour : la petite marche du mardi matin à 10 h.

Tous les lundis et jeudis après-midi, de 14 h à 16 h 30, nous sommes là pour vous accueillir et organiser des parties de belote, scrabble ou autres jeux que vous souhaiteriez.

Nous voulions créer une activité boulodrome, mais faute de responsable, nous n'avons pas pu la lancer

L'Amicale manque cruellement de bénévoles. Nous avons lancé plusieurs fois des appels à de bonnes volontés mais pas de réponse, au grand désespoir du Conseil d'Administration. Pour subsister nous avons besoin de bénévoles, certaines activités pourraient disparaître.

L'Amicale a dû rétrocéder l'activité Gym Senior à l'USBY : pas assez de budget et de responsable :

- baisse des effectifs : contraintes COVID 25 personnes par cours,

- baisse de dotation de la Mairie à l'USBY.

L'amicale ne touchait aucune subvention pour cette activité. Tout était géré par l'USBY. Le salaire de la professeure Baya était payé par les cotisations d'inscriptions à cette activité et une quote-part de la subvention de la Mairie donnée à l'USBY était fortement en baisse d'année en année.

Pour cette année, si les virus nous laissent tranquilles, nous souhaitons reprendre les activités de sorties théâtre ou autres spectacles et que l'Amicale retrouve son dynamisme d'avant CODIV. »

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Jean-François VIGIER

Madame Véronique MILLERET s'adresse à Monsieur le Maire : « C'est un grand plaisir pour moi de vous savoir parmi nous aujourd'hui et je tiens à vous en remercier, sachant le peu de temps dont vous disposez de par vos nombreuses fonctions. Je vous passe la parole »

3. Allocution de Monsieur le Maire

Merci Madame la Présidente, bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravi de vous retrouver dans cette salle après tout ce temps passé, puisque je crois que la dernière fois que l'on s'est vu ici, c'est il y a deux ans fin janvier, on ne se doutait pas de ce qui allait se passer 1 mois ½ après, tout a basculé si vite en mars 2020. Et ce n'est pas terminé puisque le dernier variant omicron circule très vite, aujourd'hui notre principale préoccupation c'est de faire fonctionner les écoles, beaucoup du personnel enseignant est malade et des enfants sont touchés, notre personnel péri scolaire, restauration, entretien sont aussi positifs ou cas contact. Nous avons un mal fou à assurer un fonctionnement normal des écoles. On espère que cela va se calmer, on nous annonce le pic de la contamination pour ces jours-ci, le pic des hospitalisations pour la fin du mois ou début février, On espère qu'on va en sortir très rapidement mais aujourd'hui c'est vrai, que de façon assez singulière, visiblement ce variant est moins dangereux, mais il est encore plus fulgurant que les précédents, la situation est plus anxiogène que l'année dernière. Je crois qu'il faut que l'on reste extrêmement prudent, il faut continuer à faire ces gestes barrières auxquels nous sommes maintenant habitués. Je vous donne aussi une information, le préfet a décidé d'assouplir le protocole lié au port du masque la semaine dernière, c'est-à-dire port du masque obligatoire en centre ville, au marché, aux abords des gares RER et des écoles, pas de masque obligatoire lorsque l'on se promène hors de ces secteurs. Alors que quand le variant est arrivé, l'arrêté préfectoral



obligeait le port du masque sur tous les secteurs d'espace public dans les communes donc même au bassin de retenue et en forêt . Voilà en ce qui concerne le port du masque.

Je vous ai entendu dire, Madame la Présidente, à la fin de votre intervention, que l'Amicale reprenne une vie normale en 2022 c'est tout ce que je vous souhaite et j'espère que vous allez reprendre vos activités, celles qui font la richesse de votre association et comme nous l'avons toujours fait, la ville sera là pour vous accompagner dans vos différents projets. J'espère que vous allez pouvoir vous réunir à nouveau. Vous avez vu qu'au mois de décembre on a dû encore annuler au dernier moment le repas de Noël, je l'ai fait la mort dans l'âme, mais la sécurité nécessitait qu'on annule ce repas, ce moment si sympathique pendant lequel on aime se retrouver, là c'est pareil il n'y en a pas eu en 2020 et 2021. J'espère que cette année nous pourrions nous retrouver tous ensemble. Voilà ce que je pouvais vous dire.

En ce qui concerne la subvention, bien entendu la ville versera une subvention à l'Amicale. L'année dernière, au regard de la situation sanitaire, nous avons baissé les subventions aux associations, il y avait une baisse systématique des activités, ce qui paraissait logique, nous rééquilibrerons le montant des subventions en étudiant plus précisément les besoins de chacune, tous vos projets, vos activités afin de vous permettre de les réaliser. Je suis ravi d'accueillir Anne BODIN qui est Maire-adjointe en charge de l'action sociale et des seniors, elle a à cœur de vous suivre au quotidien dans toutes vos activités et avec le CCAS, c'est Sylvie DOREMUS qui assure l'intérim pendant le congé de maternité de notre directrice Stéphanie, elle est tout à fait engagée pour être à votre écoute. Je crois que vous avez repris le chemin de l'Espace Nicklès pour déjeuner, je suis très heureux, c'est le signe aussi du redémarrage de l'activité, nous sommes ravis que cela puisse se faire, je crois que jeudi dernier il avait 25 personnes c'est très bien, j'espère que vous continuerez à être nombreux à vous y rendre. Voilà nous sommes bien entendu à vos côtés et engagés avec vous sur vos activités, vos projets. Nous avons pu, à la fin du mois d'août maintenir le pique-nique qui est devenu un classique, nous continuerons à l'organiser comme le repas de Noël. Voilà Madame la Présidente, chers Amis, je suis ravi de vous retrouver à cette Assemblée générale parce que vraiment deux ans c'est quand même très long, merci beaucoup.

Véronique MILLERET passe la parole à Anne BODIN

« Je voulais vous saluer tous, je vois que vous êtes nombreux, c'est un signe du dynamisme de cette belle association qui rassemble nos jeunes aînés, si j'ose dire. Je vous prie d'excuser mon retard, nous étions en comité pour les menus de l'Espace Nicklès et nous avons également évoqué le surcroît d'activités en ce début 2022 parce que nous encourageons, c'est un beau lieu de rencontre qui n'a pas encore été valorisé au maximum de ses capacités, de ses potentiels . Je pense que certains sont heureux de s'y retrouver, non seulement pour déjeuner mais aussi pour avoir des activités, le lundi, le jeudi et le vendredi, je vois certaines personnes qui animent des actions et bien sûr, suite au rapport financier de votre trésorier, je voulais aussi vous dire que nous étudions actuellement les demandes de subventions et nous espérons pouvoir répondre au mieux, au regard des ressources et des besoins de l'association. Pour l'instant je ne peux pas vous en dire plus puisque les arbitrages ne sont pas terminés.

Véronique MILLERET la remercie de sa présence

Y a-t-il des questions ?

Michel TRIBOT reformule avec un micro ce qu'a exprimé Colette POTIER (dans la salle) en ce qui concerne les repas.

Avec le décalage horaire en raison de la fermeture de la mairie à 12 h 30, le repas théoriquement commence à 12 h 30 mais le temps de faire le pointage, la vérification des pass sanitaires, cela démarre difficilement avant 12 h 45, voir 12 h 50, et comme il n'y a qu'une personne pour le



service, c'est un peu difficile s'il y a 25 personnes inscrites. Ce qui fait qu'il y a un décalage qui se ressent pour les activités de l'Amicale, puisque à 13 h 45 il y a encore des personnes dans la salle, les tables ne sont pas nettoyées et donc c'est difficile de démarrer dès 14 h les activités de l'Amicale, voilà ce que Colette transmettait.

Anne BODIN dit qu'elle a bien entendu et noté.

4. Rapport financier

COMMENTAIRES DE Michel TRIBOT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Préambule

Avant de commenter les comptes de l'exercice écoulé 2021, je souhaite rectifier l'erreur matérielle apparue sur l'intitulé des comptes mis à votre disposition : il s'agit bien de l'année 2021 et non 2020.

Inutile de rappeler que l'année 2021 a été perturbée par les conditions sanitaires et que les activités de l'association ont été réduites et les comptes présentés sont le reflet de cette situation.

I – Le compte de résultat

Si l'on exclut du total des charges les deux seules dépenses liées au spectacle de Longjumeau et au cabaret (tous les deux dans le dernier trimestre 2021) et représentant une somme de 6 426 euros, nos dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 385.15 euros.

Ces dépenses sont essentiellement :

- Les fournitures de bureau et les assurances
- La solidarité (notamment des fleurs lors de disparition d'adhérent)
- Les frais d'affranchissement et de banque
- Les frais de licences et d'adhésions et maintien du site

Quant aux produits, en excluant la participation des amicalistes aux spectacles de Longjumeau et au cabaret pour 6 386 euros, ils se décomposent en :

- | | |
|---------------------------------------------------|--------------|
| - Subvention de la ville de Bures sur Yvette pour | 1 000 euros |
| - Subvention départementale pour | 550.00 euros |
| - Cotisations des membres et dons pour | 499.00 euros |

Le résultat de l'exercice est un petit excédent de 868.87 euros qu'il conviendra de reporter dans nos réserves.

II – Le bilan

a) – A l'actif

Les comptes de trésorerie s'élèvent désormais à 37 107 euros contre 45 179 euros, l'an passé.

Les charges constatées d'avance concernent l'acompte versé pour le voyage en Irlande.

Les produits à recevoir concernent l'intégralité du remboursement attendu pour l'annulation du voyage en Bretagne.

b) – Au passif

Nos capitaux permanents (autrement dit les résultats cumulés depuis la création de l'association) s'élèvent, en tenant compte du résultat de l'exercice 2021, à 32 235 euros.

Les cotisations d'avance sont les cotisations reçues fin 2020 pour le nouvel exercice 2021.

Les produits d'avance sont constitués des sommes déjà versées par des amicalistes pour le voyage en Irlande.

III – Le budget

Le budget, soumis à votre approbation, est celui que nous avons soumis pour nos demandes de subvention 2022 auprès de la Mairie de Bures et du département de l'Essonne.

Pour l'exercice 2022 désormais en cours, nous avons tenu compte encore d'une réduction de nos activités en raison notamment de l'absence de responsables ou d'animateurs.

Par ailleurs, les voyages d'une journée et de huit jours ne seront probablement pas organisés.

Comme chaque année, le budget prévisionnel est équilibré. Il est établi avec des valeurs en forte hausse par rapport à la réalisation de l'année 2021.



IV – Conclusion

Merci d'avance pour votre vote que nous espérons positif et d'accepter d'affecter l'excédent de cet exercice d'un montant de 868.87 euros à nos réserves antérieures.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance.

Monsieur le Maire félicite le trésorier pour sa bonne gestion.

Anne BODIN, quant à elle, apprécie la qualité du dossier de demande de subvention, un dossier aussi complet et transparent, il n'y en a pas beaucoup.

Après un échange de questions/réponses sur les comptes et les relations avec le Crédit Mutuel, un dialogue s'engage entre Mme LE ROCH (Présidente du conseil d'administration) et le trésorier.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Compte rendu des Activités

Atelier Mémoire : Danièle LAFON

C'est une activité hebdomadaire (14 h – 16 h) de notre Amicale qui réunit chaque mercredi, hors vacances scolaires, une bonne vingtaine de personnes, dont 4 animateurs (Christiane, Nicole, Jean-François et moi). Cette année, encore marquée par les mesures sanitaires dues à la pandémie, nous aimons nous retrouver pour cultiver le goût du collectif. Nous voyageons dans le temps et dans l'espace grâce aux tours de table, à la lecture de textes et aux exercices proposés sur un polycopié : grilles de mots, calcul rapide, articles de presse ou textes de chansons grignotés à reconstituer, et bien sûr des charades ou citations mystères à retrouver. Nous avons eu également cette année le plaisir d'interpréter masqués des chansons des années 60 qui nous rappellent de bons souvenirs. Nous attendons avec impatience les jours où nous pourrions reprendre la tradition du petit café et des biscuits apportés par chacun.

Chorale : François MORELLET

Suite au confinement les activités de la chorale n'ont commencé que le 23 septembre. Nous avons eu cependant 7 séances en 2021. Les répétitions ont lieu tous les 15 jours, le vendredi à 14h15 à l'auditorium de l'Espace Nicklès. Les amateurs de chant choral, privés d'activité en début d'année, ont été heureux de pouvoir reprendre, même masqués, des répétitions où les voix s'harmonisent.

Nous comptons une vingtaine d'inscrits, dont, pour la première fois, 5 hommes (3 ténors et 2 basses).

Une de nos choristes a préféré ne plus chanter et maintenant elle nous assiste au piano. Nous avons abordé 4 canons et 7 chants dont 3 « noëls ». En particulier nous avons repris la mélodie d'un chant humoristique pour la période de Noël « Une jeune dinde », que nous allons travailler en 2022, les paroles sont d'un buressois et la musique d'un autre buressois (Gilbert Boisdé) harmonisé à 4 voix mixtes par une « sommité » du chant choral (Bernard Lallement).

Marche du mardi : Christiane BOURGADE

Elles ont lieu le mardi matin de 10 h à 12 h, le rendez-vous est au marché.

Tournoi de belote : Véronique MILLERET

Un tournoi a été organisé en novembre 2021 avec 3 tables de 4. Nous espérons en faire un tous les deux mois. Nous vous encourageons à venir.

Sorties Théâtre et sorties culturelles : Suzanne BESNARD



Ce satané virus ne nous lâche pas depuis maintenant presque 3 ans et comme vous avez pu vous en apercevoir, l'activité théâtre et culturelle en a souffert depuis le 8 mars 2020.

Pour 2021, le seul spectacle qui a eu lieu en novembre au Théâtre de Longjumeau est « 45 tours de France » : 42 personnes présentes, contentes de se retrouver et de se changer les idées. Au vu de la pandémie, nous ne prévoyons pas, pour le moment, de sortie théâtre avant le printemps.

Trop de contraintes encore avec des risques d'annulation donc que nous attendons encore un peu pour reprendre cette activité. Pour ma part, nous avons animé avec Nicole BERLAND cette activité durant une quinzaine d'années, et j'ai continué ensuite. Je remercie les personnes qui m'ont aidée lors des inscriptions ou des sorties. Cette année j'ai décidé, pour différentes raisons, d'arrêter d'animer cette activité mais j'espère que quelqu'un prendra la relève.

En ce qui concerne les sorties culturelles avec HILDA, nous devrions continuer ensemble dès que nous le pourrons.

Aquarelle : Suzanne BESNARD

Pour cette activité également c'est encore du statut quo pour les cours avec Violette qui ne souhaitait pas reprendre en octobre, du fait de la distanciation et du port du masque obligatoire qui ne lui facilitaient pas l'enseignement (rapprochement auprès des élèves etc...).

L'activité du vendredi après-midi (aquarelle libre ou mise en application du cours de Violette) est également suspendue.

Je vous remercie de m'avoir fait confiance durant toutes ces années très enrichissantes dont je garderai un excellent souvenir.

Véronique MILLERET reprend la parole : « Vous avez pu voir que cette année j'ai organisé la sortie cabaret à la Ferme du Bout des Prés et avec Suzanne BESNARD, nous allons essayer une autre sortie au mois d'avril au Théâtre de Longjumeau. J'ai une autre proposition à faire : le cabaret nous a fait une offre pour assister à un spectacle de cabaret à un prix défiant toute concurrence, ce tarif est valable jusqu'au 2 juin 2022 (25 € auquel il faudra rajouter le prix du car). Si cela vous intéresse, je vais prendre contact avec le cabaret et voir combien on peut réserver de places, il faut que ce spectacle soit différent de celui de la fin de l'année. Nous allons essayer de prendre la relève pour les sorties culturelles mais il faut absolument des bénévoles pour cette activité. »

Atelier lecture : la prochaine réunion a lieu le 22 février, c'est à peu près toutes les 6 semaines.

Nous échangeons des romans et nous apprenons beaucoup, c'est sympathique et intéressant, s'il y a des amateurs, ils seront les bienvenus.

Bibliothèque : vous pouvez venir chercher des livres ou en déposer le lundi ou le jeudi

Bridge : les séances ont été déplacées et reportées au jeudi après-midi dans la salle de l'Espace Nicklès. Actuellement 4 personnes participent, elles vous attendent pour vous initier.

Sortie touristique de 2 jours : Nicole TRIBOT

En 2020, nous avons prévu deux jours de découverte de la ville de Bourges et du Sancerrois, nous n'avons pas pu réaliser ce voyage, nous le reportons cette année les 10 et 11 mai 2022. Vous allez recevoir prochainement le programme : nous partirons assez tôt le matin en car, nous déjeunerons et dormirons à Bourges et le lendemain nous nous dirigerons vers Sancerre où la journée sera bien remplie aussi. Nous projetons de partir à 40 participants et vous invitons à vous inscrire assez rapidement (lundi prochain). En espérant que nous réaliserons ce voyage.

Voyage en Irlande : Martine LECLERC ne peut être présente aujourd'hui suite au décès de son père.



Le voyage est maintenu pour le moment et est prévu du 29 mai au 5 juin prochain.
Des places sont encore à pourvoir et les conditions pour partir sont carte d'identité valide et passe vaccinal (sauf modifications par le gouvernement entretemps pour voyager et restrictions éventuelles de l'Irlande d'ici là).

Les nouvelles inscriptions se feront première quinzaine de février, une date sera prochainement communiquée

Pour les personnes qui ont annulé, le remboursement de l'acompte versé a été fait, pour les nouveaux désistements de ces derniers jours, le nécessaire sera fait prochainement.

Site internet : Véronique MILLERET : le site est mis à jour régulièrement. Je mets à disposition des vidéos qui me sont envoyées et remercie toutes les personnes qui m'en envoient.

Activités n'ayant pas de responsable et ne fonctionnant plus :

- Danses folkloriques
- Rando pédestre et rando promenade du lundi
- Sortie d'une journée
- Voyage de huit jours en France : Mesdames Denise BILLAUD et Lucette BONNOTTE, pour des raisons de santé, ne peuvent plus s'en occuper.

Véronique MILLERET informe que l'Amicale manque cruellement de bénévoles pour fonctionner correctement. Les membres du Conseil d'Administration sont présents pour vous aider.

Nous remercions beaucoup la gardienne Germaine toujours disponible, souriante et prête à aider.

6. Présentation du Conseil d'Administration

- Le Bureau :

Présidente	Madame Véronique MILLERET
Vice-Présidente	Madame Lize VIOLATE
Trésorier	Monsieur Michel TRIBOT
Trésorière adjointe	Madame Lize VIOLATE
Secrétaire	Madame Anne-Marie MERCIER
Secrétaire adjointe	Madame Colette POTIER

- Le Conseil d'administration

Madame Suzanne BESNARD
Madame Denise BILLAUD
Madame Martine LECLERC
Madame Maryse PERRICHON

- Membre arrivant en fin de mandat et ne se représentant pas : Madame Denise BILLAUD

- Monsieur Daniel MENANTEAU, démissionnaire en septembre pour cause de maladie. Nous le remercions pour son dévouement et son investissement pendant de nombreuses années.

- Madame Monique LE CORRE, démissionnaire en septembre.

- Membres arrivant en fin de mandat et se représentent :

Madame Suzanne BESNARD	réélue à l'unanimité
Madame Anne-Marie MERCIER	réélue à l'unanimité
Madame Lize VIOLATE	réélue à l'unanimité

- Nouvelle candidate se présentant au Conseil d'Administration :

Madame Mireille BASSET élue à l'unanimité
Nous la remercions.



Véronique MILLERET remercie Daniel MENANTEAU, démissionnaire, pour son investissement depuis de nombreuses années au sein de l'Amicale

Elle remercie aussi Denise BILLAUD, pour son action au Conseil d'Administration et pour l'organisation des voyages en France.

Y a-t-il des questions ?

Notre Assemblée Générale se termine : je vous remercie pour votre écoute et nous espérons reprendre une vie normale dans ces prochains mois et nous retrouver tous comme avant, que l'Amicale retrouve son dynamisme

Monsieur Jean-François VIGIER : « Merci Madame la Présidente, quand je vois tous ces votes à l'unanimité cela me touche beaucoup

Nous sommes contents de voir que vous allez de l'avant, c'est vrai, et je le dis tous les ans, que vous êtes l'une des associations les plus dynamiques de Bures, cela fait plaisir à voir. Nous sommes heureux avec Anne BODIN de partager ce moment avec vous et de continuer ce chemin, nous serons toujours là à vos côtés. Merci »

Véronique MILLERET remercie les régisseurs

La séance est levée à 11 h 10.

La Présidente
Véronique MILLERET



La Secrétaire
Anne-Marie MERCIER

